

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret N°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre Entreprise :

Etablissement bénéficiaire : 0410899E

LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE ET DU
TOURISME DE BLOIS - 174 RUE ALBERT 1ER
BP 3323
41033 BLOIS CEDEX

Siren/Siret :

Contact de l'entreprise :

NOM : Prénom :

Tél : Email :

Votre masse salariale 2021 €

X 0,68% = €

Solde Ecole de 13% TA 2022 €

Subvention en Matériel déductible : € Bonus Alternant déductible..... €

Montant versement : € code UAI de l'Ecole: 0410899E

Au profit de l'Ecole : LYCEE HOTELIER & TOURISME - LHT DE BLOIS

Mode de règlement :

VIREMENT IBAN : FR76 1007 1410 0000 0010 0025 856 BIC : TRPUFRP1

N'oubliez pas de mentionner "TA"* et votre N° de Siret en libellé de virement

Mode de règlement :

CHEQUE N° BANQUE :

A l'ordre de : AGENT COMPTABLE DU LHTB